

Règlement intérieur

Circuit rapide du Gard 2026 - Trophée Michel PETIT

Samedi 28 février février 2026

1 Présentation

L'Échiquier nîmois organise la deuxième étape du **Circuit rapide du Gard 2026 - Trophée Michel Petit** le samedi 28 février 2026 à l'Espace Création, 56 rue des Amoureux, Nîmes 30000. Le tournoi porte le numéro d'homologation "70773".

Cet open est ouvert à tout(e) joueuse/joueur respectant les conditions d'admission suivantes :

- **comportement correct exigé** ;
- être licencié(e) B ou A pour la saison en cours à la F.F.É., ou avoir un code F.I.D.É. d'une autre fédération reconnue par la F.I.D.É. (différent du code FRA). En effet, la F.I.D.É. demande que tout joueur participant à un tournoi homologué F.I.D.É. possède un identifiant F.I.D.É. Les joueurs classés F.I.D.É. possèdent un tel numéro et on le retrouve dans la F.R.L. (F.I.D.É. Rating List) ;
- un joueur n'ayant pas encore de licence peut la prendre sur place auprès du club organisateur, ou auprès d'un autre club (dans ce cas, il doit signer une attestation sur l'honneur) ;
- si un joueur étranger non classé F.I.D.É. n'a pas d'identifiant F.I.D.É., il doit contacter sa fédération pour que celle-ci lui attribue un identifiant F.I.D.É. avant le tournoi (ce n'est pas faisable sur place le jour du tournoi). Autrement, l'arbitre doit informer le joueur qu'il sera affilié sous code "FRA" et aura donc l'obligation de prendre une licence auprès de la F.F.É. Ce n'est autorisé que si le joueur réside en France ;
- seuls les joueurs s'étant acquittés de leurs frais d'inscription avant la fin du pointage seront autorisés à participer.

Ce tournoi est homologué par la F.I.D.É. et par la F.F.É. Les parties compatibles sont prises en compte pour le classement ELO rapide F.I.D.É. d'avril 2026.

2 Cadence et nombre de rondes

12 minutes + 3 secondes d'incrément par coup (cadence rapide), 6 rondes.

3 Horaires

Pointage et accueil des participants	13h15-13h45
Ronde 1	14h00
Ronde 2	14h40
Ronde 3	15h20
Ronde 4	16h00
Ronde 5	16h40
Ronde 6	17h20
Cérémonie de remise des prix	18h15

Une buvette est à la disposition des joueurs à côté de la salle d'analyse. Boissons et en-cas seront proposés à la vente.

4 Inscription

Tarif unique	5,00€
--------------	-------

5 Règles et appariements

Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.É. en vigueur à la date de la compétition, décrites dans le *Livre de l'arbitre* dans sa version d'octobre 2025. L'annexe A relative aux parties en cadence rapide, et en particulier **l'article A.5.** sont valables pour l'ensemble de la compétition.

Le classement ELO pris en compte est le dernier classement rapide F.I.D.É., ou à défaut le classement lent F.I.D.É., et en dernier recours le classement rapide F.F.É. Ceci est conforme à l'article 4 du paragraphe "Mission administrative" de la *Charte de l'arbitre*.

Les appariements se font au système suisse à l'aide du logiciel Sharly Chess, dans sa version 3.6.3, la plus récente à la date du tournoi. Les appariements sont mis à jour en temps réel sur le site de la F.F.É.

Seront appariés à la première ronde uniquement les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Un joueur ne désirant pas jouer une ronde doit prévenir l'arbitre avant la fin de la ronde précédente au plus tard.

6 Départages

En cas d'*ex æquo*, les départages utilisés sont, dans l'ordre de priorité :

- d'abord, le **Buchholz tronqué** tel que calculé par P.A.P.I. (on retire l'adversaire ayant le score ajusté le plus bas, un seul joueur est tronqué) ;

- ensuite, si les Buchholz tronqués ne permettent pas de départager les *ex æquo*, le **Buchholz** tel que calculé par P.A.P.I. ;
- enfin, si les Buchholz tronqués et Buchholz ne permettent pas de départager les *ex æquo*, **la performance** telle que calculée par P.A.P.I.

7 Prix

Les prix sont attribués à la place : les éventuels *ex æquo* seront départagés selon les modalités indiquées dans la section 6 consacrée aux départages. **Les prix ne sont pas cumulables. Un joueur absent à la remise des prix ne pourra pas prétendre à son prix.**

La liste des prix détaillée sera publiée, au plus tard, avant le début de la ronde 4.

Les joueuses et joueurs non classé(e)s F.I.D.É., c'est-à-dire possédant un classement estimé ou national en rapide (donc, pas de classement rapide F.I.D.É.) **ne peuvent pas concourir pour un prix par catégories ELO.** Ils peuvent, en revanche, prétendre à tous les autres prix (ceux du classement général notamment).

8 Forfaits

Un joueur souhaitant déclarer forfait pour une ronde, ou déclarer un forfait général, doit informer l'arbitre au plus tard avant la fin de la ronde précédente.

Un joueur ayant été apparié et arrivant devant l'échiquier avec plus de **6 minutes de retard** est déclaré forfait (délai de forfait). Tout joueur forfait ne sera apparié dans la suite du tournoi que s'il justifie son absence par des motifs recevables (avant la publication des appariements de la ronde suivante). Tout joueur faisant deux forfaits non prévenus, consécutifs ou non, sera exclu du tournoi. Tout forfait fera automatiquement l'objet d'une enquête de la part de l'arbitre principal, et pourra être signalé à la D.N.A.

Pour signaler un retard ou un forfait, **il est impératif d'appeler l'arbitre** au 06 36 37 54 32.

9 Fin de partie

À l'issue de la partie, il est de la responsabilité du vainqueur (ou du conducteur des blancs en cas de nullité) de saisir le résultat sur l'un des postes de saisie mis à disposition à proximité de la table d'arbitrage. Les résultats sont mis à jour en temps réel sur le site de la F.F.É, afin que les joueurs puissent facilement signaler toute erreur. Les joueurs sont priés de bien vouloir ranger les pièces à la fin de la partie.

Les joueurs sont invités à lire et respecter la Charte du Joueur (mise à disposition en pièce jointe au règlement intérieur) et le code de l'éthique de la F.I.D.É. En particulier, une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

10 Rappels généraux

Il est **strictement interdit de bénéficier d'une aide extérieure au cours d'une partie**. En particulier :

- il est interdit d'utiliser un téléphone portable ou une montre connectée pendant une partie ;
- **si le téléphone mobile d'un joueur sonne (sonnerie, alarme, vibration, notification...), il perdra instantanément sa partie ;**
- il est interdit de communiquer avec d'autres joueurs pendant une partie ;
- les spectateurs sont priés de ne pas perturber le bon déroulement des parties restantes. Ils sont invités à rester silencieux, ne fournir aucune indication aux joueurs, éviter les attroupements et respecter une distance de sécurité par rapport aux joueurs dont la partie est en cours ;
- il est interdit de blitzer ou d'analyser dans la salle de jeu. Il est interdit de dérégler les pendules de la salle de jeu ;
- de façon générale, **les personnes présentes dans la salle de jeu sont priées de se comporter d'une manière telle qu'ils ne perturbent pas le bon déroulement des parties restantes.**

Arbitre principal
KIM Jisu, AFO1

Signature

Date

Organisateur
Échiquier nîmois

Signature

Date